



LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 1^{er} au 15 janvier 2020

La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parue dans la presse algérienne

Gouvernement Nomination

Le président de la République a nommé les membres du nouveau Gouvernement que dirige le Premier ministre. Ce nouveau Gouvernement, qui a pris ses fonctions quelques jours plus tard, compte 39 membres, dont notamment :

- M. **Raouya** : ministre des Finances.
- M. **Arkab** : ministre de l'Énergie.
- M. **Boumzar** : ministre de la Poste et des Télécommunications.
- M. **Ferhat Ait Ali** : ministre de l'Industrie et des Mines.
- M. **Omari** : ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.
- M. **Nasri** : ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.
- M. **Rezig** : ministre du Commerce.
- M. **Chiali** : ministre des Travaux publics et des Transports.
- M. **Berraki** : ministre des Ressources en eau.
- M. **Bekkai** : ministre du Commerce extérieur (nouveau ministère).
- M. **Mermouri** : ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.
- M. **Benbouzid** : ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
- M. **Ferroukhi** : ministre de la Pêche et des Produits halieutiques (nouveau département).
- M. **Acheuk Youcef** : ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
- M. **Djeridene** : ministre de la microentreprise, des Start-ups et de l'Économie de la connaissance (nouveau ministère).
- M. **Messaitfa** : ministre délégué, chargé des Statistiques et de la Prospective.
- M. **Benbahmed** : ministre délégué, chargé du Développement de l'Industrie pharmaceutique.
- M. **Diafat** : ministre délégué, chargé des incubateurs.
- M. **Oualid** : ministre délégué, chargé des start-ups.
- M. **Chehat** : ministre délégué, chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes.
- M. **Hamza al Sid Cheikh** : ministre délégué, chargé de l'environnement saharien.

(EL MOUDJAHID - APS)

<p>Président de la République Economie</p>	<p>Le président de la République a évoqué : « <i>l'impératif d'appliquer un modèle économique solide basé sur la diversification (...) affranchi des entraves bureaucratiques, qui génère la richesse et absorbe le chômage, notamment parmi les jeunes, et qui soit à même de garantir la sécurité alimentaire pour mettre des algériens à l'abri de la dépendance extérieur</i> ».</p> <p>Il a ainsi souligné « <i>la nécessité d'un plan d'urgence pour le développement de l'agriculture, notamment saharienne, de l'industrie agroalimentaire et de la pêche outre la relance du secteur du tourisme</i> ».</p> <p>Il a par ailleurs insisté sur « <i>l'impératif d'une réforme profonde du système fiscal avec tout ce qui en découle en termes de réglementation des incitations fiscales au profit des entreprises, notamment des start-up et PME, en veillant à l'allègement de l'imposition des entreprises génératrices d'emplois</i> ».</p> <p>Il a enfin mis l'accent sur la nécessité d'un plan sanitaire intégré, garantissant les soins adéquats aux citoyens avec l'examen de la manière d'augmenter la part du secteur de la santé dans le Produit Intérieur Brut (PIB) en vue de construire des Centres hospitaliers et de nouveaux centre hospitalo-universitaires répondant aux standards internationaux et d'améliorer les infrastructures existantes.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Banque Mondiale Croissance économique</p>	<p>Selon le nouveau rapport sur les perspectives économiques mondiales de la Banque Mondiale (BM), la croissance économique de l'Algérie pourrait atteindre 1,9% en 2020, « <i>à condition que l'incertitude politique s'atténue et que l'investissement redémarre</i> ». Elle estime, néanmoins, que « <i>l'incertitude reste importante</i> », même si l'impasse politique a été « <i>partiellement</i> » résolue.</p> <p>L'institution a relevé de 0,2 point ses prévisions pour l'Algérie pour 2020, et a abaissé de 0,6 point ses estimations pour 2019 par rapport aux anticipations de juin 2019. En effet, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2019 est estimée à 1,3% et à 2,2 % pour 2021 et 2022.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>
<p>Bourse de l'énergie Pétrole</p>	<p>Selon la Bourse de l'énergie, le marché pétrolier a enregistré sa plus belle année (2019) depuis la crise de la chute des prix survenue en 2014. En effet, les cours du Brent de la mer du Nord et le WTI ont gagné, respectivement, 23% et 34%, et ce, malgré une demande apathique et une production américaine record.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>ONS Commerce extérieur Prix</p>	<p>Selon l'Office National des Statistiques (ONS), les prix à l'exportation des marchandises, hydrocarbures compris, ont enregistré une baisse de 7,1% durant les neuf premiers mois 2019, par rapport à la même période 2018. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul de 7,7% des prix des hydrocarbures, et ce, malgré une hausse de 3,4% des prix des exportations des produits hors hydrocarbures. Les exportations de marchandises se sont établies à 3 119,2 Mds DZD (≈ 26,11 Mds USD) durant les neuf premiers mois 2019, contre 3 564,4 Mds DZD (≈ 29,84 Mds USD) durant la même période 2018 (- 12,5 %).</p> <p>Les prix à l'importation ont affiché une hausse de 1,3% durant les neuf premiers mois 2019, par rapport à la même période 2018. Cette hausse a été tirée par trois groupes de produits : boissons et tabacs (+ 19,5%), les machines et matériels de transport (+ 5,9%), et des produits alimentaires et animaux vivants (+ 3,9%). Les importations ont atteint 3 862,2 Mds DZD (≈ 32,33 Mds USD) durant les neuf premiers mois 2019, contre 3 969,4 Mds DZD (≈ 33,23 Mds USD) durant la même période 2018 (- 2,7 %).</p> <p style="text-align: right;">(HORIZONS)</p>

Selon la Direction Générale des Douanes, la balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 5,75 Mds USD durant les onze premiers mois 2019, contre un déficit de 3,88 Mds USD à la même période 2018 (+ 48%).

Les exportations ont atteint 32,62 Mds USD sur les onze premiers mois 2019, contre 38,12 Mds USD au cours de la même période 2018 (- 14,44%). Les cinq premiers clients de l'Algérie ont représenté 57,40 % des exportations algériennes.

Les importations ont atteint 38,37 Mds USD au cours des onze premiers mois 2019, contre 42 Mds USD à la même période 2018 (- 08,66%). Les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie ont représenté 50,60% des importations globales.

Evolutions des importations de certains produits entre les onze premiers mois 2018 et 2019

Biens	2018 (Mds USD)	2019 (Mds USD)	Evolution (%)
Equipement industriel	14,87	12,24	- 17,68
Alimentaires	7,86	7,32	- 06,94
Equipement agricole	514,69	432,13	- 16,04
Consommation non alimentaires	06,14	05,95	- 03,03
Energie et lubrifiants (carburants)	1	1,14	+ 13,84
Produits bruts	1,76	1,79	+ 01,70

Déficit commercial

Les cinq premiers clients de l'Algérie au cours des onze premiers mois 2019

Pays	Part dans les exportations globales	Montant des exportations algériennes
France	14,16 %	4,62 Mds USD
Italie	13,19 %	4,30 Mds USD
Espagne	10,98 %	3,58 Mds USD
Etats-Unis d'Amérique	06,71 %	2,18 Mds USD
Turquie	06,18 %	2,01 Mds USD

Les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie au cours des onze premiers mois 2019

Pays	Part dans les importations globales	Montant des importations algériennes
Chine	18,55 %	7,11 Mds USD
France	10,09 %	3,98 Mds USD
Italie	07,98 %	3,06 Mds USD
Espagne	07,06 %	2,71 Mds USD
Allemagne	06,92 %	2,65 Mds USD

(EL MOUDJAHID)

Douanes
Exportations hors-
hydrocarbures

Selon la Direction Générale des Etudes et de la Prospective des Douanes, les exportations hors hydrocarbures ont baissé entre janvier et novembre de l'année 2019.

Ces exportations ont représenté 7,24% des exportations globales, et se sont établies à 2,36 Mds USD sur les onze premiers mois 2019, contre 2,67 Mds USD à la même période 2018. Les produits dérivés des hydrocarbures prédominent ces exportations ; les exportations des engrais minéraux ou chimiques azotés représentent 30,99% du total des exportations hors hydrocarbures, les huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons 18,46% et l'ammoniac anhydre 11,75%. Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé (clinker) sont passées de 17,47 MUSD au cours des onze premiers de 2018, à 59,24 MUSD durant la même période 2019, soit une évolution de + 239,20%.

(LIBERTE)

ONS
Croissance
économique

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux de croissance économique a atteint 1,2% au 3^{ème} trimestre 2019, contre 1,3% à la même période 2018.

De juillet à septembre 2019, tous les secteurs d'activité ont enregistré une croissance, à l'exception de celui de l'agriculture qui a connu une baisse de 3% par rapport à la même période 2018. Ainsi, le secteur des hydrocarbures a connu une croissance de 1,4% au 3^{ème} trimestre 2019, après une baisse de 8,4% au 3^{ème} trimestre 2018.

Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) hors hydrocarbures a reculé à 1,4% durant le 3^{ème} trimestre 2019, contre 3,7% à la même période 2018.

(TSA)

Loi de Finances
2020
Dispositions

La Loi de Finances 2020 a été publiée au Journal Officiel du 30 décembre 2019.

Le texte modifie le régime de l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) en révisant le seuil d'éligibilité à ce régime dont le champ d'application exclut désormais les personnes morales. Ainsi, celui-ci est passé de 30 MDZD (\approx 251 151 USD) à 15 MDZD (\approx 125 575 USD).

Par ailleurs, la loi restructure l'impôt sur le patrimoine d'un taux de 1/1000 pour les biens d'une valeur supérieure à 100 MDZD (\approx 837 170 USD). Dans ce cadre, la Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé le lancement d'un recensement national des assujettis à cet impôt. Les redevables doivent souscrire annuellement, au plus tard le 31 mars, une déclaration de leurs biens auprès de l'inspection des impôts de leur domicile.

De plus, le texte ré-autorise l'importation des véhicules de moins de trois ans pour laquelle un arrêté interministériel fixant les modalités d'application est en cours de préparation selon la Direction Générale des Douanes. En effet, les particuliers résidents peuvent importer un véhicule de tourisme de moins de trois ans d'âge, une fois tous les trois ans, avec paiement des droits et taxes sur leurs « devises propres », par débit d'un compte devises ouvert en Algérie.

Enfin, la loi introduit une Taxe d'Efficacité Energétique (TEE) applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits pétroliers, « dont la consommation dépasse les normes d'efficacité énergétique prévues par la réglementation en vigueur ». Les appareils de production et de stockage de l'eau chaude à usage domestique (chauffe-eau et chaudière), les machines à laver le linge, les sèche-linges, les machines à laver la vaisselle à usage domestique et les fours à usage domestique sont également soumis à ladite taxe.

Pour plus d'informations : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2019/F2019081.pdf>

Recettes douanières

Selon la Direction Générale des Douanes, les recettes douanières se sont établies à 965,35 Mds DZD (\approx 8,08 Mds USD) durant les onze premiers mois de 2019, contre 913,40 Mds DZD (\approx 7,64 Mds USD) à la même période 2018 (+ 5,69%).

Cette amélioration s'explique essentiellement par les recouvrements « exceptionnels » qui ont été réalisés, au titre des régularisations, par les recettes des Douanes du port d'Alger qui s'élèvent à 160,15 Mds DZD (\approx 1,34 Md USD).

(EL MOUDJAHID)

Selon le président de l'Association Nationale des Exportateurs Algériens (Anexal), l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) « n'a aucune autorité » pour donner des directives comme ce fut le cas des récentes notes de concernant le transport maritimes des importations.

« Concernant la dernière note de l'ABEF relative à la FOB, je ne comprends pas que la réglementation des changes, qui est publiée au Journal Officiel qui a force de loi, où il y'a un article 27 qui dit que tous les incoterms sont permis, soit annulé par une note d'un association où il y'a quatorze banques privées et six banques publiques ». « Dans ses missions, l'ABEF n'a aucune autorité pour aller dans ce sens. Mais on a vu que ça a été acté car tout le monde n'ose rien dire ». « ... C'est à l'autorité monétaire d'interpeler l'ABEF et de lui dire de ne pas se mêler de ce qui ne la regarde pas ».

Par ailleurs, dans un document portant les « mesures d'urgence pour la sauvegarde des entreprises et la promotion de nouvelles », le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) expose les conséquences de l'application de la note de l'ABEF.

Jugées « radicales » et prises « de manière coercitive sans laisser le temps d'adaptation aux entreprises », ces nouvelles dispositions portent sur : **1)** la substitution du paiement cash des importations par un paiement différé de 9 à 12 mois ; **2)** l'usage exclusif de l'incoterm FOB et **3)** l'appel prioritaire au pavillon national pour le transport des marchandises.

Selon le FCE, l'impossibilité pour la quasi-totalité des opérateurs économiques d'obtenir des crédits fournisseurs de 09 à 12 mois représente un risque réel de compromettre les livraisons des commandes engagées à ce jour. « La perspective réelle de rupture des livraisons de kits et l'arrêt qui impactera le niveau des activités, ou même l'arrêt total de celles-ci aura un effet sur l'emploi », avertit l'organisation patronale qui estime à cet effet une mise au chômage de plus de 40 000 employés. Au cas où certains fournisseurs accéderaient à la demande d'un différé, « celui-ci sera pris en charge par un crédit bancaire local qui va impacter le prix facturé de 7 à 8% », ajoute le FCE.

Par ailleurs, selon l'organisation patronale, le recours obligatoire à l'incoterm FOB, et sa généralisation pour l'ensemble des opérations d'importation, réduira significativement le pouvoir de négociation des opérateurs algériens avec leurs partenaires étrangers. De plus, le recours au FOB exclut le transport maritime des lignes de crédit pour l'importation et implique l'obligation de recourir à la trésorerie, aux fonds propres ou à la négociation de nouveaux crédits pour payer le transport.

Enfin, concernant le recours prioritaire aux capacités nationale de transport maritime, le FCE relève que la CNAN, dont la part de marché est estimée à environ 4%, généralement spécialisée dans le transport en vrac, n'a pas les capacités de prendre en charge la totalité du flux d'importations de l'Algérie. De plus, les armateurs étrangers « ne sont, à priori pas disposer à encaisser tous les volumes actuels de fret en dinar, étant donné les difficultés qu'ils rencontrent pour rapatrier ces revenus à 90% via le compte d'escale ».

(LIBERTE - TSA)

ABEF Notes Importations Réactions

Hydrocarbures Nouvelle loi

La nouvelle loi régissant les activités d'hydrocarbures qui introduit une révision du cadre fiscal, juridique et institutionnel du secteur a été publiée au Journal Officiel.

Trois formes de contrats sont introduites pour plus d'attractivité et d'épargne des ressources financières de Sonatrach en matière d'investissement : participation, partage et services à risques.

S'agissant du régime fiscal applicable aux activités en amont, à l'exclusion des activités de prospections, il est constitué d'une redevance sur les hydrocarbures de 10% et d'un impôt sur : **1) le Résultat** fixé à 30% ; **2) la Rémunération** du co-contractant étranger fixé à 30% de la rémunération brute ; et **3) le Revenu des Hydrocarbures** variant entre 10 et 50% en fonction de l'efficacité du projet.

Par ailleurs, il est prévu des taux réduits de la redevance hydrocarbures supérieure à 5%, et de l'impôt sur le Revenu plafonné à 20% pour les hydrocarbures non conventionnels et offshore.

Pour plus d'informations : <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2019/F2019079.pdf>

Agriculture IPEMED CIHEAM Stress hydrique

L'agriculture risque de connaître des problèmes de rendement en raison du stress hydrique. Un professeur d'agronomie affirme qu'à cause des « deux mois » de stress hydrique, l'agriculture a subi un « choc très important ». « L'installation des cultures n'est pas faite dans de bonnes conditions » ainsi « toute perturbation provoque un stress et tout stress provoque une diminution de rendement agricole ».

D'après la nouvelle étude de l'Institut de Prospection économique en Méditerranée l'IPEMED « l'accès à l'eau et l'assainissement en Méditerranée, les finances innovantes : solutions ou illusion ? », l'Algérie figure parmi les pays les plus exposés au stress hydrique à l'horizon 2030. Il est souligné que la croissance démographique et les changements climatiques, et ainsi l'accès à l'eau potable pour la population, constitue un défi majeur pour l'Algérie dans les décennies à venir.

Par ailleurs, dans un rapport publié par le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéen (CIHEAM) en 2019 consacré à l'Algérie, il est relevé que l'analyse de l'évolution climatique en Algérie que les effets des changements climatiques deviennent de plus en plus visibles. « Des études d'impact du changement climatique ont montré que la pluviométrie est en baisse, que la température augmente et que les accidents extrêmes se multiplient. Toutes les recherches confirment ainsi que l'Algérie connaîtra un accroissement sévère de l'aridité qui la rendra davantage vulnérable au stress hydrique et à la désertification ». « Les modèles agro-climatiques prévoient que le changement climatique en Algérie aura pour effet de modifier le cycle de l'eau contribuant à une dégradation des terres agricoles, à la baisse des productions et des rendements agricoles, et à une perte de la biodiversité. Les systèmes pastoraux, qui accueillent une part importante de la population, sont des espaces particulièrement exposés au risque de désertification ».

Pour information : L'organisme américain World Resources Institute a classé l'Algérie à la 29^{ème} place (sur 44), des pays en situation en stress hydrique élevé.

(EL MOUDJAHID)

TIC TOP10VPN

Selon un rapport de la plateforme TOP10VPN sur les coupures internet dans le monde, les coupures internet durant l'année 2019 ont fait perdre près de 200 MUSD à l'Algérie. En termes de pertes occasionnées par ces coupures, l'Algérie est classée 6^{ème} après l'Irak, le Soudan et quelques régions d'Inde, le Venezuela et l'Iran.

Le nombre d'heures de coupure internet recensé en Algérie est de 47 heures.

(EL WATAN)

<p>Partenariat Sonatrach Technicas Reunidas Samsung Engineering</p>	<p>La Sonatrach a signé, le 08 janvier, un contrat avec un groupement Tecnicas Reunidas (Espagne) et Samsung Engineering (Corée du sud) pour la réalisation d'une raffinerie de pétrole au niveau de Haoud El Hamra à Hassi Messaoud. Ce projet, d'un montant de 440 Mds DZD (≈ 3,68 Mds USD), porte sur la réalisation d'une raffinerie à conversion profonde d'une capacité de 5 Mt/an.</p> <p>Pour information : Ce marché a été conclu suite à un appel d'offres lancé par Sonatrach en 2017.</p> <p style="text-align: right;">(APS - RADIO ALGERIENNE)</p>
<p>Partenariat Sonatrach CITIC</p>	<p>La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe chinois CITIC Construction ont signé un avenant au protocole d'accord relatif au projet intégré de production d'exploitation et de transformation de phosphate et de gaz naturel en Algérie, conclu en 2018.</p> <p>Par ailleurs, cet investissement d'un montant de 6 Mds USD devrait être mis en exploitation en 2020 et créer 3 000 emplois directs.</p> <p>Enfin, ce projet appartient à 51% au gisement de Bled El-Hadba (Tebessa), et aux plateformes de Oued Kebrit (Souk Ahras) et de Hadjar Essoud (Skikda) et au port d'Annaba.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Partenariat Saidal Novo Nordisk</p>	<p>L'usine de production d'insuline (sous forme de solution injectable en stylo pré rempli destiné aux diabétiques), fruit d'un partenariat entre Saidal et le groupe danois Novo Nordisk, « <i>est entré récemment en phase expérimentale, en perspective de sa mise en service officielle durant le 1^{er} trimestre de cette année</i> ». le projet devrait créer 150 emplois et a mobilisé 8 Mds DZD (≈ 66,97 MUSD).</p> <p>L'usine en question est située dans la commune Boufarik à Blida.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>Entreprise française Castel</p>	<p>Le groupe français Castel est proche d'entrer dans le capital de l'entreprise privée algérienne NCA Rouiba, spécialisée dans la production de jus de fruits. Selon une source proche du dossier : « <i>Castel prendra 60% du capital et investira autour de 40 MEUR pour remettre NCA Rouiba sur les rails, lui permettre de faire face aux échéances bancaires et reconquérir sa place de leader sur le marché des boissons</i> ».</p> <p>Selon un communiqué public rédigé par le PDG de NCA Rouiba, « <i>la continuité de l'exploitation étant menacée, l'urgence de renforcer les fonds propres de l'entreprise par l'injection d'argent frais doit être réalisée dès que possible. Nous avons (...) exploré la piste d'une augmentation de capital ainsi que celle de l'endossement de la société à un groupe international. La réactivité du partenaire identifié, en l'occurrence BIH (Castel), a permis d'obtenir un accord de principe dont nous espérons pouvoir présenter les modalités définitives très prochainement</i> ».</p> <p>Selon le même communiqué, NCA Rouiba, leader sur le marché des boissons durant des années, a commencé à décliner depuis 2015 en raison d'un recours de « <i>manière récurrente</i> » à l'endettement bancaire à court terme pour financer l'exploitation, d'un plan d'investissement très ambitieux de 22 MEUR qui « <i>n'a pas permis d'atteindre les niveaux de chiffre escompté</i> », et de pratiques concurrentielles plus que « <i>douteuses</i> » de la part de concurrents sur le marché des jus.</p> <p>Le communiqué pointe aussi « <i>la mauvaise situation financière de la société, conséquence de plusieurs facteurs endogènes et exogènes dont principalement une structure financière déséquilibrée</i> » sur au moins les trois derniers exercices.</p> <p style="text-align: right;">(TSA-ALGERIE)</p>

<p>Entreprise algérienne Sonelgaz Financement extérieur</p>	<p>Dans le cadre de la Loi de Finances 2020 qui « <i>autorise le financement, auprès des institutions financières de développement, de projets stratégiques et structurants, après avis des autorités compétentes</i> », le groupe public Sonelgaz recourra au financement extérieur de ses projets inscrits dans son plan d'action 2025, selon le PDG de l'entreprise. « <i>Nous allons avoir des accords commerciaux avec des taux d'intérêt ne dépassant pas 2%, pour une durée de remboursement s'étalant sur 15 ans de différé</i> ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(HORIZONS)</i></p>
<p>Entreprise algérienne GMI Hyundai</p>	<p>Dans un communiqué public, Global Motors Industries (GMI) a annoncé la suspension de l'activité de son usine de montage automobile de camions et de bus de marque Hyundai, située à Batna.</p> <p>Selon ledit communiqué, dont le PDG est actuellement en prison, « <i>cette suspension fait suite au non renouvellement des autorisations d'importation des kits CKD/SKD depuis six mois</i> ». Cette mesure a contraint l'entreprise à placer ses employés au chômage technique depuis août dernier suite à une baisse de 98% de la production.</p> <p style="text-align: right;"><i>(MAGHREB EMERGENT)</i></p>
<p>Entreprise algérienne Cevital</p>	<p>Le PDG du groupe Cevital sera en visite, fin janvier, dans le site réservé à l'implantation de son usine de fabrication de stations d'eau ultra-pure dans la ville de Charleville-Mézières, en France. Ceci afin de finaliser la transaction pour le rachat du futur site de production d'une valeur de 250 MEUR.</p> <p style="text-align: right;"><i>(OBSERVALAGERIE)</i></p>
<p>Entreprise algérienne ETRHB Haddad</p>	<p>Les salariés du groupe ETRHB Haddad réclamant de nouveau leurs salaires. Après des mois de gel de comptes et d'arrêt d'activités, un administrateur judiciaire a été installé. Selon les employés, « <i>à son arrivée, nous n'avions qu'un seul mois de salaire de retard. Aujourd'hui, nous en sommes à près de huit mois. Ce n'est pas tout ! L'activité de l'entreprise, malgré tout le potentiel qu'elle a, n'a pas repris</i> ».</p> <p>Il semblerait que tous les chantiers, usines et centres de production sont à l'arrêt. Ils sont plus de 5 000 salariés à en payer le prix et à réclamer aujourd'hui leurs salaires.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
<p>Algérie International</p>	<p>Plusieurs ministres étrangers ont effectué des visites en Algérie, notamment, les ministres italien et turc des Affaires étrangères, ainsi que l'envoyé spécial du Royaume Uni pour le Sommet Royaume Uni-Afrique sur l'investissement.</p> <p style="text-align: right;"><i>(ALG24 – EL MOUDJAHID – APS)</i></p>
<p>Justice Cevital M. Rebrab</p>	<p>Le PDG du groupe privé Cevital, M. Issaad Rebrab, a été libéré le 31 décembre 2019 après huit mois passés en prison. Il a été condamné à une peine de 18 mois de prison, dont 6 mois ferme, assortie d'une amende de 1,3 Md DZD (≈ 10,88 MUSD).</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
<p>Justice Anciennes ministres</p>	<p>Les anciennes ministres de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Mme. Houda Feraoun, et de l'Industrie et des Mines, Mme. Djamilia Tamazirt, font l'objet d'une Interdiction de Sortie du Territoire Nationale (ISTN) émise par la justice depuis le 02 janvier 2020.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>

Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 15.01.2020

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Denis Le Fers